

Les filières de formation aux personnes : concurrence ou complémentarité? **M.-Th. Rapiau (CNRS-CERAG-Grenoble-7023) & Nelly Stephan (Enesad-Dijon)**

Les réflexions sur l'aménagement du territoire sont d'actualité, surtout lorsqu'il s'agit pour l'Etat de maintenir un équilibre acceptable entre les zones rurales et urbaines. Depuis plus de trente ans, mais aussi, de façon plus récente, dans le cadre des négociations sur les politiques agricoles en Europe, une question d'équilibre des zones et d'équilibre structurel de ces dernières se dégage pour notre pays (GADREY 1996). Lors de ces réflexions, les infrastructures, en particulier les services publics existants jouent un rôle central. Certes, ils ne constituent pas à eux seuls l'activité économique mais les infrastructures (école, hôpital, poste...) demeurent une condition nécessaire à la mise en place des actions de revitalisation économique pour maintenir la population en zone rurale. Si l'école élémentaire et la vie du village sont associées, la formation professionnelle des jeunes de ces communes revêt une importance particulière notamment lorsqu'il s'agit du maintien des populations par des activités économiques. La formation professionnelle relève des politiques éducatives mises en place à l'échelle du département et des régions à la suite des lois de décentralisation de 1983 et 1986. Pour introduire la comparaison de deux filières éducatives, filière BEP du Ministère de l'Education Nationale et du BEPA du Ministère de l'Agriculture, il est nécessaire de situer l'évolution économique du secteur des services et la méthodologie retenue.

Les emplois de services aux personnes.

Le secteur d'activités sanitaires et sociales est en pleine progression depuis une vingtaine d'années (TAJAN 1993). Parmi les vingt activités les plus créatrices d'emplois quatre relèvent de ce dernier. L'espace rural est un des premiers bénéficiaires de la croissance. L'activité médico-sociale est, en effet, l'une des rares activités à pouvoir apporter une solution au problème du sous emploi féminin en milieu rural. En outre, elle joue un rôle dans l'intégration des personnes en difficulté. L'enseignement du ministère de l'agriculture, dont l'une des missions est de concourir au maintien de la population en milieu rural, a très vite compris l'intérêt que représentaient ces activités pour permettre aux femmes de trouver des emplois dans la région et a mis en place des formations professionnelles pour préparer à ces métiers. Des arguments très controversés reviennent épisodiquement pour critiquer le bien fondé de l'enseignement agricole pour les formations autres que celles des agriculteurs.

Existe-t-il une concurrence entre les filières de formation?

Défendre l'utilité de cette forme spécifique d'éducation initiale qu'est l'enseignement agricole dans les formations tertiaires consiste à tester une des hypothèses sur des formations existant dans les deux ordres d'enseignement à savoir les formations préparant aux métiers de services aux particuliers car les référentiels de formation sont très proches en terme de contenu. Tester l'hypothèse de *la concurrence ou la complémentarité des formations tertiaires de niveau BEP avec un raisonnement "à zone géographique donné"* est contenu dans les arguments de cet article. Pour se faire, les auteurs ont constitué une base de données empiriques concernant cinq bassins d'emplois et environ six cents élèves. La collecte des données provient de questionnaires spécifiques administrés auprès des élèves de 16 classes dont le taux de réponse est de 100% pour les passations en salle et de 80% pour celui de l'enquête postale concernant leur devenir professionnel après les études.

Le premier paragraphe sert à comparer donc à mettre en valeur les caractéristiques des formations ainsi que celles des élèves selon les deux ministères. Les résultats de l'analyse comparée permettront de situer les différences entre les deux ministères et les Lycées avec un raisonnement autorisé par les résultats des modèles économétriques. Comment s'effectue la relation de l'offre éducatives et de la demande des élèves? La zone géographique d'analyse envisagée à savoir le bassin de formation de Beaune en Côte d'or sert d'illustration au second paragraphe de cet article. Enfin, comment s'opère la complémentarité de l'offre de formation des Lycées pour la poursuite des études des jeunes et surtout y a-t-il des différences d'insertion sur le marché de l'emploi et à quoi sont-elles dues?

Comparaison et caractéristiques des filières

Pour présenter la comparaison, plusieurs indicateurs ont été retenus. La comparaison est possible car le niveau BEP est le même dans les deux filières et les différences principales vont être soulignées selon les indicateurs retenus.

Le niveau BEP

Tout d'abord pour le même niveau les programmes de formation sont relativement proches mais les modalités de certification différentes. Le contrôle en cours de formation semble être un mode de validation à la fois plus équitable pour le jeune et à la fois plus durable pour l'acquisition des connaissances fondamentales au cœur du métier.

Deux filières

A l'Education nationale, cette spécialité existe depuis très longtemps et elle a été rénovée en 1987 par l'introduction de onze semaines de stages au cours du cursus en deux années. La création de l'option dans l'enseignement agricole date de 1992, bien qu'elle existait sous une autre dénomination et permettait déjà une insertion dans ce milieu professionnel.

Les filles

Le taux de féminisation des élèves est de 95% comme les emplois à pourvoir dans des établissements s'occupant d'enfants, les hôpitaux, les organismes et les maisons de retraite (FOUQUET 2001). Le taux de boursiers de 44% masque des disparités dans les zones envisagées notamment avec par les résultats des modèles économétriques. Comment s'effectue la relation de l'offre éducatives et de la demande des élèves? La zone géographique d'analyse envisagée à savoir le bassin de formation de Beaune en Côte d'or sert d'illustration au second paragraphe de cet article. Enfin, comment s'opère la complémentarité de l'offre de formation des Lycées pour la poursuite des études des jeunes et surtout y a-t-il des différences d'insertion sur le marché de l'emploi et à quoi sont-elles dues?

Comparaison et caractéristiques des filières

Pour présenter la comparaison, plusieurs indicateurs ont été retenus. La comparaison est possible car le niveau BEP est le même dans les deux filières et les différences principales vont être soulignées selon les indicateurs retenus.

Le niveau BEP

Tout d'abord pour le même niveau les programmes de formation sont relativement proches mais les modalités de certification différentes. Le contrôle en cours de formation semble être un mode de validation à la fois plus équitable pour le jeune et à la fois plus durable pour l'acquisition des connaissances fondamentales au cœur du métier.

Deux filières

A l'Education nationale, cette spécialité existe depuis très longtemps et elle a été rénovée en 1987 par l'introduction de onze semaines de stages au cours du cursus en deux années. La création de l'option dans l'enseignement agricole date de 1992, bien qu'elle existait sous une autre dénomination et permettait déjà une insertion dans ce milieu professionnel.

Les filles

Le taux de féminisation des élèves est de 95% comme les emplois à pourvoir dans des établissements s'occupant d'enfants, les hôpitaux, les organismes et les maisons de retraite (FOUQUET 2001). Le taux de boursiers de 44% masque des disparités dans les zones envisagées notamment avec plus de 60% dans certains départements comme celui de la Nièvre alors que le taux moyen national est de 30% dans le second cycle d'enseignement professionnel.

L'origine sociale

L'examen de la répartition de la catégorie socio-professionnelle des parents montre une homogénéité parfaite entre les deux filières car 60% des pères sont employés ou ouvriers et 5% des pères travaillent dans le secteur agricole.

Le passé scolaire

Deux jeunes sur trois de la filière de l'Education Nationale sont à l'heure ou avec un retard d'une année et ils sont issus d'une classe de troisième générale. La moitié des lycéennes de la filière agricole ont au moins deux ans de retard scolaire avec une élève sur quatre en provenance de troisième technologique et une jeune sur quatre de façon consécutive à une réorientation suite à une classe de seconde ou à un autre BEP. Si l'on prend un indicateur simple l'obtention du Brevet des collèges, 77% des élèves de BEP "Carrières sanitaires et sociales" en sont titulaires alors que 53% le possèdent dans l'autre filière.

Le choix des filières

Quant au choix exprimé par les élèves, six jeunes sur dix indiquent avoir choisi positivement la filière de l'Education Nationale et seulement 15% pour l'autre filière.

Le diplôme

La réussite au diplôme est quasiment identique pour les élèves des deux filières et seul 2% sont imputables au fait d'avoir suivi la filière agricole. Ce résultat est à retenir car les différences de réussite dépendent des caractéristiques individuelles des jeunes, de leur passé scolaire ou de leur origine sociale ce qu'il est possible d'affirmer "toutes choses égales par ailleurs" au vue des traitements statistiques exploités par des modèles économétriques. La partie suivante permet de raisonner à l'aune du territoire.

Un territoire d'analyse : le bassin de formation.

Tester l'hypothèse de la concurrence ou de la complémentarité de l'offre de formation suppose une base de comparaison retenue qui est l'espace géographique. L'analyse "à territoire donné" trouve sa justification méthodologique pour la recherche mais aussi dans les espaces actuels de décision administrative et politique. Les lois de décentralisation ont fait émerger de nouveaux espaces de concertation, des zones plus près du local, comme les bassins d'emploi et de formation. L'exemple du bassin de Beaune en Côte d'or sert de cadre à l'analyse des ajustements de l'offre éducative et de la demande des élèves.

Ce bassin illustre parfaitement cette variété de l'offre puisque trois établissements proposent des formations préparant aux métiers des services aux personnes; il permet l'analyse de la concurrence ou de la complémentarité "à zone géographique donné". Deux des établissements sont du Ministère de l'Agriculture l'un à temps plein, l'autre en alternance et sont situés à la campagne. Le troisième, localisé en ville est un Lycée du ministère de l'Education Nationale. Si

l'on recherche l'origine géographique des élèves par établissement, le Lycée de l'Education Nationale a une capacité d'accueil de trente places et il se caractérise par une demande d'environ deux cents élèves du secteur scolaire. L'aire de recrutement des élèves retenus concerne majoritairement les collèges de Beaune mais aussi ceux plus éloignés de l'Auxois. On constate pour les Lycées agricoles que les jeunes viennent d'autres établissements agricoles mais aussi d'autres collèges de Dijon. Par une capacité d'une quarantaine de places, le Lycée rural opère un recrutement sur un territoire plus large car les élèves viennent de nombreux collèges publics et privés du département concerné ainsi que des départements limitrophes. Pour comprendre ce fonctionnement de l'offre éducative au regard des demandes des familles, il faut rappeler qu'en fin de classe de troisième, celles-ci formulent des souhaits d'orientation. Dans un Lycée, le principal a indiqué que cent quatre vingt demandes étaient enregistrées pour une capacité d'accueil six fois moindre. Alors, en cas de non satisfaction de leurs vœux, les familles adressent les candidatures aux Lycées proposant une offre proche pour la préparation des métiers envisagés par leurs enfants.

L'ajustement offre/demande s'opère avec une complémentarité certaine. Pour ce bassin, l'éloignement géographique moyen domicile/Lycée est de 37 kilomètres. Le graphique montre cette variation de distance de provenance des élèves pour les trois établissements du bassin étudié. La représentation graphique montre la manière dont s'opère l'ajustement de la demande des familles en rapport avec trois des établissements ce "à zone géographique donnée" et pour des préparations de métiers quasiment identiques.

Le devenir des élèves : poursuite des études

Trois jeunes sur quatre poursuivent des études quatre mois après la passation du diplôme. Près de 10% des sortants des lycées agricoles préparent un diplôme de niveau IV dans les lycées du ministère de l'éducation nationale et la même proportion d'élèves issus du BEP poursuit une formation dans les établissements du ministère de l'agriculture. Quant aux autres situations d'études, elles concernent la préparation des concours principalement celui d'agent territorial de service en école maternelle, d'agent des services hospitaliers et plus rarement celui d'infirmière. La poursuite des études permet d'observer la forte mobilité géographique des jeunes après le passage du diplôme BEP ou BEPA car ces poursuites de cursus s'effectuent en Bourgogne et sur le territoire national.

Le devenir des élèves : l'insertion dans la vie active

Les emplois occupés sont ceux de l'aide aux personnes en secteur collectif (hôpitaux & maisons de retraite) ou bien à domicile. Les activités professionnelles au domicile des particuliers représentent la moitié des situations d'emplois tenus par ces jeunes formés. Les demandes croissantes de services à domicile par les particuliers constituent un besoin de main d'œuvre en augmentation consécutivement à l'allongement de la vie et au maintien des personnes âgées dans leur cadre de vie. L'apparition de nouveaux métiers touche aussi les professions sociales suite à la mutation de la demande. (AUTES 1999) Sans que la proximité de l'emploi et de la formation soit tenue, ces jeunes trouvent aussi des emplois dans les secteurs de la vente, de l'hôtellerie et de la restauration ce qui sont des activités génératrices d'emplois.

Conclusion : La complémentarité de l'offre éducative

Les résultats présentés sur les spécialités de formation offertes par chaque ministère à métiers préparés similaires, montrent que les lycées proposent une offre éducative en complémentarité en

termes de places pour accéder au secteur d'emploi étudié (services aux particuliers). Les deux filières présentent des différences notamment sur le choix initial des élèves ou sur leur passé scolaire. Les résultats indiquent que la filière de l'Education Nationale sélectionne sur des critères de réussite scolaire alors que les établissements agricoles le font en s'appuyant davantage sur le jeune et son projet professionnel. Dans cette spécialité tertiaire, les lycées agricoles n'attirent pas plus d'enfants d'agriculteurs mais ils recrutent de façon plus diversifiée tant en terme de provenance scolaire qu'en terme d'éloignement géographique. Dans ces lycées, grâce à des méthodes pédagogiques spécifiques et à la validation des épreuves par le contrôle en cours de formation, les élèves mesurent plus aisément leurs apprentissages et la validation des compétences. Les modèles économétriques montrent que l'écart significatif de réussite aux diplômes est seulement de 2% entre les deux filières éducatives, filières de BEP du Ministère de l'Education Nationale et du BEPA du Ministère de l'Agriculture. Par ailleurs, il n'y a pas d'écart de réussite significatif entre le public et le privé. La complémentarité est une caractéristique forte de ces deux filières préparant aux métiers des services aux particuliers et les différences tiennent plus aux classes elles-mêmes, donc à la différence des méthodes pédagogiques ainsi qu'aux caractéristiques des jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

- AUTES Michel. *Les professions sociales et leur diversité*. Données sociales, INSEE, 1999.
- FOUQUET Annie. *Le travail domestique : du travail invisible au gisement d'emplois in Masculin féminin : questions pour les sciences de l'homme*. Paris, éd PUF, 2001.
- GADREY Jean. *Services : la productivité en question*. Paris. éd. Desclée de Brouwer, 1996.
- RAPIAU M Thérèse et STEPHAN Nelly. *Evaluation institutionnelle comparée : le cas des formations professionnelles tertiaires de services aux personnes*, pp45-56 n°6, "Evaluation et valorisation institutionnelles", Les dossiers des sciences de l'éducation, 2001.
- RAPIAU M Thérèse et STEPHAN Nelly. *Services à domicile : emplois, formations et politiques sociales. Pour quelle efficacité?*, Dans Politiques sociales et croissance économique, Paris, éd. L'Harmattan, Tome 2, pp. 207- 221, 2002.
- TAJAN Michel. *Le sanitaire et le social crée des emplois*. Flash info, DRISS Midi-Pyrénées, n°1, 1993.